

ployée dans les secteurs modernisés de l'économie, il n'y a plus aujourd'hui de raison valable d'attirer des travailleurs dans l'industrie manufacturière pour accroître le rendement et, partant, la richesse nationale. Au contraire, on estime généralement que c'est nuire au rendement que de chercher à protéger ou à soutenir de quelque autre manière les entreprises du secteur secondaire incapables de se montrer concurrentielles par leurs propres moyens sur les marchés internationaux. L'argument le plus souvent invoqué aujourd'hui en faveur de l'adoption de mesures spéciales propres à encourager l'emploi dans l'industrie dans le but de maximiser la richesse — ou du moins de stimuler le potentiel de création d'une plus grande richesse dans l'avenir — est quelque peu différent. Il suggère en effet que les retombées de l'activité économique sont particulièrement importantes dans les industries à haute technologie, de sorte que les gouvernements seraient bien avisés de canaliser les ressources non utilisées par la présente génération vers le développement technologique, susceptible de porter des fruits pour la suivante. Par conséquent, les politiques industrielles actuelles insistent sur l'aide à la recherche et au développement, les incitations fiscales aux techniques de pointe et autres mécanismes du même genre.

L'importance attachée à la compétence technique constitue également l'un des principaux axes de la recherche moderne de l'indépendance et de la force nationale. Alors que dans le passé il semblait nécessaire d'accroître le nombre de Canadiens — que l'on considérait peut-être, en dernier ressort, comme susceptibles de former l'effectif d'une armée — il apparaît aujourd'hui que ce qui fait l'essence d'une nation c'est sa capacité de réaliser des progrès technologiques remarquables. Notre civilisation est fondée sur la supériorité scientifique et technique; par conséquent, tout pays qui se respecte se doit de posséder ses propres cerveaux capables de contribuer aux miracles de la physique nucléaire, de la micro-électronique ou de quelque autre technique de pointe.

Extirper de la mystique de ces notions leur signification réelle quant à la capacité technique des États-nations et de leurs populations constitue l'un des grands défis auxquels fait face l'économie politique. Le problème est posé plus largement en termes du rôle joué par la technologie industrielle de pointe dans la croissance des sociétés dites multinationales, celles-ci étant perçues comme de puissants instruments pour la propagation des influences culturelles et la perpétuation d'interdépendances dissymétriques entre «métropoles» (pays où les multinationales ont leurs sièges sociaux) et «pays périphériques» (où sont situées les filiales et succursales). Cette façon de voir oblige les gouvernements de pays comme le Canada à mettre en place des mécanismes pour le filtrage des investissements étrangers et amène un grand nombre de personnes à préconiser l'établissement de sociétés

d'État dans les secteurs industriels clés afin de les maintenir sous contrôle national.

La poursuite constante de l'objectif d'unité nationale, telle qu'elle se présente dans le Canada actuel, comporte encore des incidences qui ne sont pas sans rappeler fortement celles qui ont motivé la mise en œuvre de la Politique nationale. Toutefois, le principe qui sous-tendait la position initiale — à savoir, que l'Ontario et le Québec devaient constituer le cœur industriel de la nation et l'Est et l'Ouest leurs sources de matières premières — ne semble plus valable aujourd'hui. D'une part, le Québec est en perte de vitesse comme centre manufacturier pour tous les produits à l'exception des biens nécessitant l'emploi de techniques courantes et un fort coefficient de main-d'œuvre et d'autre part, les provinces de l'Ouest cherchent à développer leur propre potentiel manufacturier, au moins en ce qui concerne la transformation plus poussée des matières premières destinées à l'exportation et éventuellement en ce qui a trait à divers autres genres de produits. Ces tendances incompatibles expliquent l'apparition au niveau provincial d'initiatives visant l'édification d'une politique industrielle, que le gouvernement fédéral tente désespérément d'intégrer dans une sorte de grand plan de son cru.

L'aspect international

La communauté internationale doit-elle accepter comme légitimes ces objectifs nationaux et les mécanismes de politique industrielle orchestrés en vue de leur réalisation? Pour ce qui est des objectifs eux-mêmes, cela ne fait guère de doute. Même si l'on peut supposer à première vue que dans un monde interdépendant la réalisation du bien public au niveau national est indissociable de la paix, du progrès et de la prospérité sur le plan international, il est évident que chaque pays est en fait souvent avantagé ou désavantagé, comparativement à une certaine moyenne internationale, par l'évolution de la conjoncture économique déterminée par les forces du marché. Parce qu'il est inévitable que les citoyens se tournent vers leur gouvernement national — et, dans les fédérations, également vers leur gouvernement régional — pour régler les nombreuses questions qui influent sur le milieu dans lequel ils vivent, il est clair que ces gouvernements doivent toujours chercher à promouvoir les intérêts perçus comme étant à l'avantage de l'électorat dans son ensemble. La poursuite d'objectifs nationaux constitue par conséquent un élément intrinsèque du système des États-nations, lequel demeure malgré toutes ses lacunes ce qu'on a trouvé de mieux en fait d'organisation sociale au-dessus du niveau de la tribu.

Ceux qui étudient la question doivent cependant se demander jusqu'à quel point il est possible de pousser les intérêts particuliers de la nation sans porter préjudice au fragile mais essentiel ordre inter-